

COMPTE RENDU DU CONSEIL CITOYEN
DU VENDREDI 3 DECEMBRE 2021
A la salle Montaigne de 17h30 à 19h30

Présents : 19 personnes

- 11 sur 18 membres du Conseil Citoyen
- Elus et partenaires associés : Elue municipale et animatrice du conseil de développement local ; Commissariat de police Auch.
- Excusés : 5 personnes Absents : 2 personnes

DEROULEMENT DE LA SEANCE

- Validation du compte rendu du 05/11/2021 ;
- Présentation de l'instance « Conseil de développement local » ;
- Echanges sur les possibilités de partenariat entre les deux instances ;
- Echanges avec le Commissaire de police ;
- Questions diverses.

VALIDATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION PRECEDENTE

Aucune remarque : le compte rendu est validé.

POINT DE L'ORDRE DU JOUR	CONTENU OU ACTION	DATES - ECHEANCE	DECISION	QUI	COMMENTAIRES
Départs conseillers citoyens	<p>Un conseiller du collège habitant démissionne du conseil citoyen pour des raisons personnelles et arrive en fin de renouvellement.</p> <p>Un conseiller du collège habitant démissionne du conseil citoyen après plusieurs absences et un courrier de rappel.</p>	Décembre 2021			Il remercie tous les conseillers, Véronique, Pascale et Youssef. Il a appris beaucoup de choses avec le conseil citoyen.
Présentation de l'instance « Conseil de développement local »	<p>Invitation : Sylviane Baudois, élue, participation citoyenne, démocratie locale et concertation. Anaïs Laguens, médiatrice en démocratie participative à la Mairie d'Auch, informe les conseillers sur le conseil de développement local (CDL).</p> <p>Conseil de développement local créé : environ 200 candidats et tirage au sort de 15 hommes et 15 femmes + 15 remplaçants hommes et 15 remplaçants femmes pour 1 an. Les personnes non tirées au sort sont invitées à participer à des ateliers de travail.</p> <p>Renouvellement en Mars 2022. A ce moment-là, la charte pourra être modifiée.</p>				<p>Présentation des instances respectives :</p> <p>Liens possibles entre les deux instances :</p> <p>Proposition de groupes de travail communs aux deux instances.</p> <p><u>Questions :</u></p> <p>- Comment prendre en compte dans le plan guide les propositions du conseil citoyen concernant le quartier ?</p> <p>Au printemps il y aura d'autres ateliers, nous vous informerons des dates.</p> <p>Possibilité de trouver une date commune pour échanger ensemble.</p>

POINT DE L'ORDRE DU JOUR	CONTENU OU ACTION	DATES - ECHEANCE	DECISION	QUI	COMMENTAIRES
Présentation de l'instance « Conseil de développement local »	<p>1 Bureau comprenant 3 élus et 3 membres du collège citoyen + 3 membres du collège d'« experts » qui peut être sollicité si problème.</p> <p>1er dossier : plan guide mobilité ville d'Auch. Au printemps les scénarios seront examinés. 1 à 2 Réunions par mois environ.</p> <p>Le CDL n'est pas une obligation pour la ville d'Auch, c'est une volonté municipale. Taux de participation de 80 % environ. Fin du travail sur ce thème en Juin 2022. Prochain thème pourrait être le PLU (Plan local d'Urbanisme).</p> <p>Présentation du fonctionnement du conseil citoyen.</p>				<p>Le plan guide va fixer des grands principes et non pas des plans précis par quartier. Le rapport va être rendu public. Possibilité de faire passer des réflexions ou propositions par écrit sur l'adresse mail du CDL. Il devrait y avoir également une plateforme numérique du CDL sur le site de la mairie + des infos sur le budget participatif annoncé (fin 2022).</p> <p><i>- Comment les commerçants ont été contactés pour les ateliers de travail sur la mobilité ?</i></p> <p>Ce sont les associations de commerçants qui ont été informées.</p>
Information et échanges avec le commissaire de police	<p>Intervention du commissaire de police:</p> <ul style="list-style-type: none"> - M. PICHON - directeur sécurité du Gers - M. MATHIO - direction départementale - Mme REVEL - collaboratrice - Etudiante science po stagiaire <p>Police au service des citoyens.</p>				<p>Questions des conseillers et réponses du commissaire de police :</p> <p>✓ <i>Dégradation dans les halls d'immeubles - incivilités : comment lutter ?</i></p> <p>- Dans les halls d'immeubles : à partir de Janvier on va pouvoir verbaliser les occupations d'immeubles. - Possibilité pour le maire d'être impliqué dans le dispositif concernant les incivilités.</p>

POINT DE L'ORDRE DU JOUR	CONTENU OU ACTION	DATES - ECHEANCE	DECISION	QUI	COMMENTAIRES
<p>Information et échanges avec le commissaire de police</p>	<p>Avec certains quartiers mise en place d'un groupe de partenariat opérationnel (GPO) - les 1ers lundis de chaque mois : entendre les besoins d'un quartier et proposer des réponses adaptées en fonction. Le GPO a une adresse électronique qui peut permettre de communiquer.</p> <p>Dénonciations des crimes et délits est un devoir civique.</p> <p>M. Ducamin va venir enlever les véhicules « ventouses » et ils seront détruits immédiatement : véhicule là depuis au moins 7 jours, identification du propriétaire, courrier, délai de réponse (8 jours)...</p> <p>Sur la question de la vidéo-protection : voir avec la mairie. Lutte contre les stupéfiants : groupe réunissant la police, la gendarmerie, la police municipale, pour travailler ensemble sur cette question.</p> <p>Plus d'interventions en 2020 qu'en 2021 mais sentiments d'insécurité plus grands.</p>		<p>2 conseillers sont invités à participer aux réunions. La prochaine aura lieu le lundi 3 janvier 2022.</p> <p>Inviter la police municipale au conseil citoyen.</p> <p>Voir, invitation des services de la justice + se renseigner sur la vidéo protection.</p>		<p>✓ <i>Serait-il possible qu'il y ait plus de patrouilles de police mais à pied ?</i></p> <p>✓ <i>Peut-on augmenter les effectifs de police, notamment la nuit ?</i></p> <p>- Renforcement des patrouilles pédestres. M. Pichon va s'assurer de sa réalité.</p> <p>- Besoin d'adapter les horaires de patrouilles au moment où les difficultés se posent.</p> <p>- Effectifs de police dimensionné en fonction des chiffres de la délinquance locale : modification des roulements, 2 patrouilles nuit et jour.</p> <p>Effectifs en tenue : 46 agents</p> <p>- <i>Peut-on encore se permettre de faire fonctionner la « régulation sociale » ?</i></p> <p>- <i>Peut-on impliquer les parents lorsqu'il y a des difficultés avec les enfants ?</i></p> <p>- Lorsque l'on souhaite signaler des faits, même en appelant le commissariat on n'arrive pas toujours à avoir une réponse satisfaisante.</p> <p>- Peur des représailles lorsqu'on signale.</p> <p>- Trafic signalé à la gare, Haute ville : il y a dans ces sites des patrouilles régulières.</p>

POINT DE L'ORDRE DU JOUR	CONTENU OU ACTION	DATES - ECHEANCE	DECISION	QUI	COMMENTAIRES
Information et échanges avec le commissaire de police	<p>Plateforme : moncommissariat.fr qui peut être utilisée pour faire une pré-plainte en ligne accessible à toute heure + Tchat pour échanger avec des policiers.</p> <p>Si grande difficulté, possibilité de se déplacer à domicile pour prendre une plainte.</p>				<p>- Il y a une coordination entre la police nationale et la municipale. Ils interviennent parfois ensemble.</p> <p>✓ <i>Quelles sont les suites judiciaires suite aux arrestations ?</i></p> <p>✓ <i>Un commissariat de proximité est-il prévu sur le quartier ?</i></p> <p>- Non, l'ancien a fermé en 2001. Il était ouvert de midi à minuit avec 2 titulaires.</p>
Préparation de l'intervention au COSTRAT du contrat de ville	- Présentation de ce qui a été travaillé par le groupe de travail.	Réunion lundi 6 décembre à 12h à la salle polyvalente.	Choix et priorisation des questions à poser au COSTRAT à faire en groupe de travail.	Avec Véronique	<p>Prévoir invitation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aude MONGE pour nouvelle centralité et travaux équipements. - M. PERES pour la coupe des arbres et les nouvelles plantations prévues. - M. ESTEVE pour les questions concernant la police municipale. - Mme TABARANT pour les structures petite enfance.
Questions diverses	- Qu'est-ce qu'il est prévu au niveau des conteneurs enterrés en dehors des pieds d'immeubles ?				Demander à Anaïs Pellefigue, service technique de la mairie.

Fin de la séance : 19h45

Prochaine réunion : Date et lieu. Vendredi 11 mars 2022 à 17h30 à la salle Montaigne. (Les conseils citoyens de janvier et février 2022 ont été reportés).

Ordre du jour : - Validation du compte rendu du 3 décembre 2021 ;

- Point sur le renouvellement des conseillers et réalisation du tirage au sort ;
- Retour du comité stratégique du 7 décembre et préparation des invitations de partenaires pour les prochains conseils citoyens ;
- Retour des réunions du GPO (groupe de partenariat opérationnel) depuis janvier 2022 ;
- Point sur la rencontre avec le conseil citoyen de Foix ;
- Questions diverses.

Compte rendu du Conseil Citoyen du Grand Garros du 3 décembre 2021.

Maison du Projet, Grand Garros demain, ma Ville : 22 Place de la Fontaine 32000 Auch Horaires : mardi 9h à 12h - mercredi 14 h à 18h - vendredi 9h à 12h et 15h à 18h

Tél : 05 62 61 64 87 Courriel : mongrandgarros@grand-auch.fr